

portefeuilles dans le ministère dont il était le chef ; M. Mousseau a eu, à ce sujet, plusieurs entrevues avec MM. Mercier, Thibaudeau et autres. On ne sait trop dans quel but les chefs conservateurs, qui avaient la majorité dans la législature, faisaient de telles propositions ; il appert même qu'ils s'engageaient à abolir le conseil législatif — notre sénat provincial. Le but évident des libéraux — but bien rationnel dans les circonstances, était un partage des portefeuilles, accompagné de la réalisation du seul article de leur programme : l'abolition de la chambre haute. La plupart d'entre eux se montrèrent favorables à ces propositions ; et la *Concorde* voulut en tirer un argument péremptoire dans sa lutte contre les anti-coalitionnistes.

L'organe de M. Beaugrand révéla de son côté que M. Poirier, l'auteur des articles publiés dans la *Concorde*, avait accepté de M. Chapleau une somme de trois mille huit cents dollars, pour retirer sa candidature à Terrebonne, en août dernier ; que M. Mercier avait conduit lui-même cette transaction et en avait assuré l'accomplissement en feignant de contester l'élection ainsi faite par acclamation. M. Poirier nia cette transaction ; MM. Thibaudeau et Geoffrion l'affirmèrent sous leur signature ; M. Mercier nia de nouveau, mais avec cette distinction : les trois mille huit cents dollars ont en effet été payés, mais ils ne sont pas la considération pour laquelle M. Poirier a retiré sa candidature. Cette somme était destinée à indemniser un libéral démis de fonctions rémunératives par le gouvernement conservateur.

M. Joly était intervenu dans le débat pour arrêter ces attaques ; mais sa voix de chef n'a pas été écoutée. A l'ouverture de la législature, le député de Lotbinière, ne voulant plus commander la petite phalange libérale, a remis lui-même son manteau à M. Mercier. Plusieurs fois auparavant, M. Joly avait offert sa démission.

La *Patrie* ne s'est pas avouée vaincue ; elle continue à attaquer M. Mercier et ne le reconnaît pas pour chef. Une nouvelle organisation libérale s'est formée dans un but évident d'hostilité aux vues politiques de M. Mercier. Le parti libéral est scindé en deux nuances distinctes, qui se font la guerre dans les clubs du parti. Quant aux douze ou quinze députés qui font face aux ministres sur les bancs de la chambre d'assemblée, ils paraissent unis à leur nouveau chef.

Le discours du trône a promis quelques projets de loi importants, concernant la pension des détenus, le droit de poursuivre la province devant les cours de justice, la procédure civile, etc. Nous en parlerons dans notre prochaine revue.